

DECISION N°02-2023/CHU-GHER
relative à la délégation de signature du Directeur général pour le Secrétariat général

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE LA REUNION ET DU GHER,

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 relatif à la délégation de signature du directeur d'établissement ;
Vu les articles D.6143-33 à D. 6143-35 du Code de la santé publique relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;
Vu le décret du Président de La République du 30 mai 2016 nommant Monsieur Lionel CALENGE directeur général du centre hospitalier universitaire de La Réunion ;
Vu la décision de délégation de signature n°01-2023/CHU-GHER de Monsieur Richard ROUXEL, Directeur adjoint du CHU de La Réunion et du GHER

DECIDE

ARTICLE 1 : OBJET

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de Monsieur Lionel CALENGE, Directeur général du CHU de La Réunion et du GHER, concernant le Secrétariat général.

ARTICLE 2 : DELEGATAIRES

Madame Sabrina WADEL, Secrétaire Générale du CHU de La Réunion et du GHER a dans son périmètre les Directions de la stratégie et des coopérations, du service social et de la communication.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabrina WADEL, délégation de signature est donnée à :

- Madame Stéphanie LE NOAN, Directrice adjointe du CHU, pour les documents relevant de la stratégie et des coopérations du CHU
- Madame Catherine LATCHIMY, responsable stratégie et coopérations du CHU et du GHER, pour les documents relevant de la stratégie et des coopérations du GHER
- Madame Frédérique BOYER, responsable communication interne CHU et Monsieur Denis FERAUD, responsable communication externe du CHU pour les documents relevant de la communication, selon leurs périmètres respectifs au CHU
- Madame Frédérique BOYER, responsable communication du GHER pour les documents relevant de la communication du GHER
- Mme Alice CHAMPEAU, responsable du service social du CHU Nord et du GHER, pour les documents et actes concernant la direction du service social du CHU Nord et GHER.
- Mme Miralda ROMANO, responsable du service social Sud, pour les documents et actes relevant de la direction du service social du CHU Sud.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS RELATIVES AU SECRETARIAT GENERAL

Madame Sabrina WADEL reçoit délégation permanente de signature pour signer en lieu et place du Directeur général du CHU de La Réunion et du GHER :

⇒ Au titre de la stratégie et des coopérations du CHU de La Réunion et du GHER, tous les actes, décisions et correspondances relatifs, notamment :

- aux délégations de service public et au pilotage des conventions de partenariat du CHU et du GHER;
- aux dossiers d'autorisation d'activités de santé du CHU et du GHER
- aux appels à projets nationaux et régionaux pour le CHU et pour le GHER
- à l'instruction des demandes de subventions au CHU et du GHER selon les orientations stratégiques définies par la Direction Générale
- au pilotage et suivi des relations avec l'Assurance Maladie sur le volet gestion du risque assurantiel du CHU et du GHER
- au pilotage et suivi des missions d'appui d'experts nationaux en cohérence avec le projet médical du CHU
- au pilotage et suivi de la convention de coopération avec le Centre Hospitalier de Mayotte, et notamment les missions médicales déployées en fonction des orientations stratégiques, suivi de la convention cadre et des orientations stratégiques communes du CHU

- Au titre du service social du CHU de La Réunion et du GHER,

- Tous les actes, décisions et correspondances relatifs, notamment :
 - aux conventions de partenariats partenaires institutionnels, associatifs et autres établissements du secteur sanitaire et médico-social du CHU et du GHER
 - à la gestion et au management des équipes du CHU et du GHER
 - à la mise en œuvre du projet stratégique de prise en charge socio-éducatif des patients au CHU, en accord avec le projet d'établissement
- Tous les actes, décisions, correspondances et engagement de dépenses relatifs, notamment :
 - au pilotage du service d'Accueil Familial Thérapeutique du CHU
 - à l'accueil des patients EVASAN : pilotage du guichet de traitement des demandes d'hébergement extrahospitalier, rattachement fonctionnel de la cellule de gestion des patients EVASAN de la CSSM du CHU

⇒ Au titre de la communication du CHU et du GHER :

- Tous les actes, correspondances, devis, attestations de service fait concernant les prestations de communication pour le CHU et le GHER ;
- Tous les actes, décisions et correspondances relatifs :
 - au pilotage de la stratégie de communication du CHU et du GHER ;
 - à l'instruction des demandes de subventions au CHU et au GHER selon les orientations stratégiques de la politique de soutien aux associations et de la politique de mécénat, incluant l'acceptation des dons et legs ;

⇒ Au titre de l'intérim du Directeur général du CHU et du GHER :

En cas d'absence ou d'empêchement simultanée de Monsieur Lionel CALENGE, Directeur Général du CHU de La Réunion et du GHER et de Monsieur Richard ROUXEL, Directeur Général Adjoint, Madame Sabrina WADEL est habilitée, au nom du Directeur Général, à signer tout document de toute nature engageant le CHU et le GHER.

ARTICLE 4 : EFFET ET PUBLICITE

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures,
Les délégataires se référeront auprès du directeur général de sa gestion ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente délégation.
La présente décision sera portée à la connaissance du public par tout moyen, et notamment diffusée sur le site internet du CHU de La Réunion. Elle sera, en outre, publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture et transmise à Monsieur le Comptable du CHU de La Réunion.

Fait à Saint-Paul, le 22 mai 2023

Le Directeur Général du CHU et du GHER



Lionel CALENGE

Circuit de transmission :

Pour délégation

- Mme Sabrina WADEL, Secrétaire Générale
- Mme Stéphanie LE NOAN, Directrice adjointe,
- Mme Catherine LATCHIMY, Responsable de la stratégie CHU-GHER
- Mme Frédérique BOYER, Responsable Communication interne CHU – Responsable communication GHER
- M. Denis FERAUD, Responsable communication externe CHU
- Mme Miralda ROMANO, Responsable du service social CHU Sites Sud
- Mme Alice CHAMPEAU, Responsable du service social CHU site Nord et du GHER

Pour communication : Trésorier du CHU de La Réunion

Pour publication et affichage

- Recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion (publication)
- Site internet du CHU de La Réunion

Pour information : Equipe de direction du CHU et du GHER